

**2012 DAC 306** Subvention (2.500 euros) à l'association Théâtre Pixel et Gémo productions (18e)

## PROJET DE DELIBERATION

### EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Je vous propose, par le présent projet, d'apporter votre soutien au titre des projets culturels, élaborés dans le cadre de la politique de la Ville, à l'association Théâtre Pixel et Gémo productions, créée en 2005, qui a son siège social au 18, rue Championnet à Paris 18e, où se situe également son théâtre de poche d'une jauge de quarante places.

Régie par la loi de 1901, elle a pour objectif de transmettre sa passion de l'art du spectacle vivant aux enfants et adultes, plus particulièrement du Quartier Politique de la Ville Amiraux-Simplon.

Hormis son activité de création et son offre de spectacles de théâtre à un prix très modique, l'association propose des ateliers hebdomadaires de pratiques artistiques pour les jeunes et les adultes éloignés de l'offre culturelle pour des raisons sociales et/ou économiques.

Dans ces ateliers, des comédiens professionnels du théâtre et du cinéma enseignent, de manière ludique, les disciplines du spectacle vivant : Théâtre, mime, improvisation, escrime artistique.

Les enseignements, sont conçus pour transmettre des techniques théâtrales et pour avoir un impact sur les participants en termes de confiance en soi et d'intégration sociale grâce au travail collectif ayant pour finalité la réalisation de spectacles.

Les cours hebdomadaires, d'une durée de 3 heures, sont organisés par tranche d'âge pour les jeunes, un cours pour les 4/5 ans, un pour les 6/8 ans, un autre pour les 9/11 ans et un pour les 12/14 ans. Des cours existent pour les adultes et d'autres pour les adolescents dans le collège Gérard Philippe. Des stages ont lieu également pendant les vacances scolaires et des matchs d'improvisation complètent les activités.

L'association s'implique dans de nombreux partenariats avec la Mairie du 18e, des centres sociaux, des établissements scolaires et des associations locales, donnant accès ainsi aux enseignements et aux spectacles à des habitants qui n'en n'ont pas les moyens habituellement.

L'association développe également un partenariat avec le conservatoire municipal du 18e pour lequel elle met à disposition son théâtre, pour les cours d'initiation à l'art dramatique des 15-18 ans; ce qui facilite également l'accès du conservatoire à certains jeunes du quartier.

Je vous invite donc à voter une subvention de 2.500 euros à l'association Théâtre Pixel et Gémo productions pour l'année 2012.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

Le Maire de Paris



**2012 DAC 306** Subvention (2.500 euros) à l'association Théâtre Pixel et Gémo productions (18e)

Le Conseil de Paris  
siégeant en formation de Conseil Municipal

Vu le projet de délibération en date du \_\_\_\_\_ par lequel le Maire de Paris lui propose d'attribuer une subvention à l'association Théâtre Pixel et Gémo productions, 18 rue Championnet à Paris 18e arrondissement ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu l'avis du Conseil du 18e arrondissement en date du \_\_\_\_\_ ;

Sur le rapport présenté par M. Bruno JULLIARD au nom de la 9e commission et par Mme. Gisèle STIEVENARD au nom de la 5e commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de 2.500 euros, au titre des projets culturels élaborés dans le cadre de la politique de la Ville, est attribuée à l'association Théâtre Pixel et Gémo productions, 18 rue Championnet à Paris 18e arrondissement, pour le fonctionnement de ses ateliers d'expression théâtrale au titre de la politique de la ville. N° SIMPA 3641 /2012\_03515.

Article 2 : Cette dépense sera imputée au budget de fonctionnement de la Ville de Paris 2012, nature 6574, rubrique 33, ligne VF 40004 : Provision pour les subventions de fonctionnement au titre de la culture.